

CIRCULAIRE DE RENTRÉE - ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Chers parents,

Alors que le mois de juin s'installe, une page de l'année scolaire s'apprête déjà à se tourner. Ces derniers mois ont une fois de plus été riches en expériences et en partages : solidarité avec la collecte pour la banque alimentaire, moments de fraternité vécus au quotidien, et temps forts de prière et de célébration qui ont nourri notre vie spirituelle commune.

Mais juin est aussi le temps où l'on se projette vers l'année à venir. Vous trouverez dans cette circulaire toutes les informations utiles pour la rentrée prochaine. Toute la communauté éducative se prépare à accueillir avec joie les nouveaux élèves et à retrouver ceux qui poursuivent leur chemin parmi nous. Ensemble, nous continuerons à accompagner vos enfants dans leur croissance humaine, intellectuelle et spirituelle, en veillant à créer un climat fondé sur la confiance, l'exigence bienveillante, le respect mutuel et la lumière de l'Évangile.

En attendant ces retrouvailles de septembre, je vous souhaite un été ressourçant, riche en découvertes, en rencontres et en temps partagés en famille.

Bien fraternellement,

Les spécificités du collège Notre Dame du Rocher sont maintenues, à savoir :

- ✧ Pastorale proposée à tous les élèves de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème.
- ✧ Culture religieuse en 6ème - 1h par semaine
- ✧ Latin en 5ème, 4ème et 3ème
- ✧ Découverte LV2 en 6ème
- ✧ Classes montagne 5ème et 4ème
- ✧ Classes horaires aménagés - Section cyclisme avec le CCC
- ✧ Classes à thèmes en 5ème : classe patrimoine, classe BD, et classe montagne
- ✧ Diverses actions de prévention (IFSI, réseaux sociaux, ...)
- ✧ Différentes activités culturelles dont collège au cinéma, participation à des concours de mathématiques
- ✧ Silence on lit pour toutes les classes
- ✧ Médiation par les pairs

INFORMATIONS RENTRÉE 2025 – 2026

LA RENTRÉE EST FIXÉE AU LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025

Classes de 6^{ème}

08h30 : Accueil des élèves et de leurs parents sur la cour du collège par l'équipe éducative.

Un accueil café sera proposé pour les parents par l'APEL.

08h45 : Les élèves seront accueillis par l'équipe éducative et seront appelés par leur professeur principal. Une trousse, un cahier de brouillon et l'agenda sont à prévoir. Ils repartiront du collège avec leurs manuels scolaires.

09h00 : Les parents sont conviés à une réunion de présentation et d'informations en présence de David SAVOYE du CAF. Il interviendra pour présenter les journées d'intégration « plan montagne » qui auront lieu les jeudi 4 et vendredi 5 septembre. Votre présence est fortement souhaitée (cf. circulaire du plan montagne).

12h10 : Fin de journée. Les élèves peuvent déjeuner au self, le repas est offert ce jour. Nous vous remercions d'inscrire votre enfant sur Ecole Directe avant le jeudi 28 août 2025 à 12h.

Les élèves ne déjeunant pas au self seront libérés dès 12h10, les demi-pensionnaires à 13h15.

L'après-midi est libre.

Classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Pour les 3^{ème} : Ouverture du portail à 13h15 : Appel des élèves à **13h30**.

Pour les 4^{ème} : Ouverture du portail à 13h45 : Appel des élèves à **14h00**.

Pour les 5^{ème} : Ouverture du portail à 14h15 : Appel des élèves à **14h30**.

Les élèves seront accueillis par l'équipe éducative et seront appelés par les Responsables de Vie Scolaire. Une trousse, un cahier de brouillon et l'agenda sont à prévoir, rien de plus car ils repartiront du collège avec leurs manuels scolaires.

16h30 : Fin de journée pour tous.

DÉBUT DES COURS POUR TOUS LE MARDI 02 SEPTEMBRE 2025

(Selon l'emploi du temps figurant sur Ecole Directe)

Le self fonctionnera normalement dès le mardi 2 septembre, pensez à réserver le repas de votre enfant.

1. Réunions de rentrée

- 6^{ème} : Mardi 16 septembre 2025 à 18h00
- 5^{ème} : Jeudi 18 septembre 2025 à 18h00
- 4^{ème} : Mardi 23 septembre 2025 à 18h00
- 3^{ème} : Jeudi 25 septembre 2025 à 17h30

2. Fournitures scolaires

La liste des fournitures scolaires est disponible sur notre site.

L'APEL de l'établissement maintient un dispositif d'achat de fournitures scolaires en ligne pour la rentrée : vous avez la possibilité d'acheter les fournitures en ligne sur le site www.rentreediscount.com (cf. coupon APEL avec code établissement).

3. Manuels scolaires

Le collège prête les manuels scolaires gratuitement aux élèves. Ils seront distribués le jour de la rentrée. Ils doivent être **couverts** et gardés en bon état. La couverture autocollante plastifiée est interdite. Dans un contexte de vigilance écologique, merci de privilégier les couvertures écoresponsables. En cas de dégradation ou de perte, ils seront facturés en fin d'année scolaire.

4. Interlocuteurs

Responsable Vie Scolaire 6 ^{ème} - 5 ^{ème}	Emmanuelle DUILLON
Responsable Vie Scolaire 4 ^{ème} - 3 ^{ème}	Blandine HEBERT
Personnel Vie Scolaire	Séverine STASSE - Bernard ILLIG
Secrétariat accueil	Marie KLIPFEL
Secrétariat de Direction	Anne-Céline de NANTES
Gestionnaire	Marynoëlle LABORET
Comptabilité	Marylin BELLEC
Responsable entretien	Frédéric OULMI
Responsable de niveau 6 ^{ème} / 5 ^{ème}	Véronique SERRA
Responsable de niveau 4 ^{ème}	Dominique DELION
Responsable de niveau 3 ^{ème}	Nicole CLARAZ-BONNEL
Documentaliste	Bénonine RENARD

5. ANGLAIS EURO

Les élèves nouveaux arrivants de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} passeront un test de positionnement en anglais au cours de la semaine du 8 au 12 septembre afin de déterminer s'ils intégreront ou non les cours d'anglais euro. Les élèves ayant réussi le test seront inscrits en anglais euro, sauf avis contraire (par écrit) de la part des parents.

6. COMPOSITION DES CLASSES

La composition des classes reste un exercice complexe. Elle est réalisée de concert avec les Responsables de Niveau et les Responsables de Vie Scolaire. Aucun changement de classe n'est à envisager le jour de la rentrée.

7. Ecole Directe

La communication entre l'établissement, les élèves et les familles se fait par Ecole Directe et le carnet de correspondance en ligne. Pour les nouvelles familles, les codes d'accès vous ont été donnés pour finaliser l'inscription. Pour les autres, votre code actuel reste inchangé. Au besoin vous pouvez demander une réinitialisation à Mme Klipfel.

Les codes des nouveaux élèves seront distribués le jour de la rentrée par les professeurs principaux.

En vous connectant sur Ecole Directe avec vos identifiants famille puis en cliquant sur la photo (ou le nom) de votre enfant :

Vous accédez au carnet de correspondance en cliquant sur  vous prendrez alors connaissance des informations transmises par l'établissement.

Vous accédez à la vie scolaire en cliquant sur , vous accédez aux absences, retards et sanctions éventuelles.

Les données concernant la scolarité **sur Ecole Directe** ne seront plus accessibles à partir du 10 Juillet. (Messagerie, documents, vie scolaire etc...) Les documents concernant la rentrée sont disponibles sur notre site : www.collegelerocher.fr

Attention : La réservation cantine sera accessible. Cependant la visualisation des classes et emplois du temps ne sera accessible qu'à compter du 2 septembre.

8. Horaires

Les élèves sont accueillis dès 07h45 le matin et 13h15 l'après-midi en présence d'un personnel de vie scolaire posté à l'entrée de l'établissement.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi de 8h15 à 12h10 et de 13h30 à 17h25, heure maximale de fin de journée. Il n'y a pas de cours le mercredi après-midi.

Des activités sont proposées sur la pause méridienne les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les informations vous seront transmises courant septembre.

Les mercredi après-midi les élèves ont la possibilité de participer aux activités proposées par l'Association Sportive. (Voir Flyer AS en fichier joint)

Les retenues pourront avoir lieu le mercredi après-midi de 13h00 à 15h30 en salle d'étude sous la surveillance d'un personnel de vie scolaire.

9. Réservation des repas

Pour réserver ou décommander les repas (au plus tard le jour même avant **8h de manière impérative** sans quoi des pénalités seront appliquées) :

Connectez-vous sur Ecole Directe avec vos identifiants famille puis cliquer sur la photo (ou le nom) de votre enfant :

En cliquant sur  vous accédez à la semaine « type » de votre enfant et pouvez effectuer ou modifier une réservation.

N'oubliez pas de valider.

Attention : les repas réservés et non consommés seront facturés 8€.

10. Absences – Retards - Sorties

La présence est obligatoire **tous les jours à l'ensemble des cours mentionnés dans l'emploi du temps.**

Absences – Retards

- Toute absence ou retard est obligatoirement signalé le plus tôt possible par téléphone ou en complétant le formulaire sur Ecole Directe (Espace famille > photo de l'enfant > vie scolaire  > demande exceptionnelle).
- En cas de retard : Les élèves se présenteront dès leur arrivée au bureau de la Vie Scolaire.

Si vous avez signalé une absence ou un retard par téléphone, il est également obligatoire de le justifier en vous connectant sur Ecole Directe (Espace famille > photo de l'enfant > Vie Scolaire  > événements puis justifier les absences et / ou retards apparaissant en rouge).

Si votre enfant est absent sans justification de votre part, vous recevrez automatiquement un SMS, auquel nous vous demandons de donner suite le plus rapidement possible.

Sortie

Les élèves pourront être autorisés à s'absenter des études fixées en début ou fin de demi-journée selon l'autorisation remplie en ligne par les parents (espace famille > photo de l'enfant > Vie Scolaire  > autorisations annuelles).

Si les absences non justifiées sont supérieures à 4 demi-journées par mois, un signalement pourra être adressé aux autorités compétentes de la DSDEN par le chef d'Établissement.

11. E.P.S.

L'Education Physique et Sportive est une discipline à part entière et donc obligatoire.

Le matériel de sport doit comprendre, un short ou un jogging + un tee-shirt, des chaussures de sport adaptées à la pratique sportive, une casquette en cas de soleil. Par souci d'hygiène, il est demandé aux élèves de se changer avant et après un cours d'EPS au sein des vestiaires.

12. Règlement intérieur

Le règlement intérieur sera lu avec les élèves le jour de la rentrée scolaire avec les professeurs principaux. Il sera transmis par voie électronique sur Ecole Directe aux parents qui le signeront en ligne pour prise en compte.

L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite au collège. Il doit être éteint et invisible, et non pas en mode avion/vibreur/ silencieux dans l'enceinte de l'établissement.



Les élèves peuvent téléphoner à leurs parents, sans aucune restriction, depuis le bureau de la Vie Scolaire.

13. Parents délégués

Les parents volontaires pour assurer ce rôle sont invités à compléter la circulaire de l'APEL prévue à cet effet et la retourner par mail ou Ecole Directe à l'APEL ou la transmettre au secrétariat du collège.